

Henri VIII, passions et démesures

Michel Duchein

Inspecteur général honoraire des Archives de France

Pour les Français les moins familiers de l'histoire d'Angleterre, le nom d'Henri VIII est probablement – avec ceux de Richard Cœur de Lion, d'Élisabeth Ière et de Victoria – celui qui évoque le plus d'images. Les six mariages, le divorce d'avec Catherine d'Aragon, l'exécution de deux épouses, le camp du Drap d'or, ont frappé les imaginations. La rupture avec le catholicisme a orienté de façon irréversible l'avenir du pays. Tout le monde connaît les portraits peints par Holbein du gros colosse à la barbe rousse et aux petits yeux, couvert de soierie et de bijoux.

Un jeune prince charmant

Henri est né le 28 juin 1491, deuxième fils – le détail a son importance – du roi Henri VII Tudor et de la reine Élisabeth d'York. La dynastie Tudor était encore toute récente ; Henri VII n'était monté sur le trône que six ans plus tôt, après la défaite et la mort du dernier roi de la dynastie d'York. En épousant Élisabeth, nièce du vaincu, il avait effectué la réunion des deux branches rivales de l'arbre Plantagenêt – les « deux roses » qui avaient pendant trente ans donné leur nom à la plus longue guerre civile de l'histoire d'Angleterre.

Henri VII, pendant son règne de vingt-quatre ans, eut l'habileté de rétablir la paix dans le royaume et – chose plus importante – de remplir les caisses du Trésor. Prudent, rusé, avare, il resta à peu près en bons termes avec la France – la guerre de Cent Ans n'était terminée que depuis quarante ans à peine – et surtout avec l'Espagne, puissance montante en Europe. L'héritier du trône, Arthur, frère aîné du futur Henri VIII, épousa en 1501 la fille du roi d'Espagne, Catherine d'Aragon, pourvue d'une grosse dot.

Malheureusement il était maladif et souffreteux et mourut quelques mois après le mariage. Celui-ci avait-il été consommé ? Ce devait être à l'avenir une question qui occuperait toute l'Europe et déboucherait sur une crise aux conséquences imprévisibles.

Henri devenait donc, à l'âge de onze ans, héritier du trône d'Angleterre. Très vite, il retient l'attention par sa prestance physique, sa culture, ses prouesses sportives. Devenu adolescent, il est décrit comme « le plus beau prince de l'Europe », grand, athlétique, très actif. Les Anglais raffolent de lui. Il est destiné, de l'avis unanime, à un règne brillant.

En attendant, il faut le marier, et Henri VII n'a nulle envie de renoncer à la vaste dot de Catherine d'Aragon. Il propose au roi d'Espagne de la donner puisqu'elle est veuve au frère de son défunt mari. Ferdinand se fait un peu tirer l'oreille – histoire de faire monter les enchères – puis donne son accord. Mais la loi religieuse pose un obstacle : selon la Bible (Lévitique, XVIII, 16, et XX, 21), un homme ne peut épouser la veuve de son frère. Il faut donc une dispense que seul le pape peut accorder – on est dans l'Europe catholique du Moyen Âge, où tout ce qui touche au mariage est de la compétence exclusive de l'Église. Qu'à cela ne tienne : Jules II, le pontife romain, accorde la dispense. Et le 11 juin 1509 le jeune Henri âgé tout juste de dix-huit ans épouse, très

amoureux, son ex-belle-sœur Catherine, de six ans son aînée. Il était devenu le roi Henri VIII quelques mois plus tôt par la mort de son père.

Le nouveau règne s'ouvre en Angleterre sous les plus brillants auspices. À l'inverse de son prédécesseur, Henri VIII aime à la folie le faste, le luxe, la gloire. Il s'habille d'étoffes précieuses, se couvre de bijoux, multiplie les fêtes, les tournois où il porte les couleurs de son épouse avec la devise *Cœur loyal*.

À ce rythme, le trésor laissé par Henri VII fond à vue d'œil mais le pays est prospère, le roi est populaire et les impôts rentrent bien. Pour bien marquer qu'une ère nouvelle s'ouvre, les deux principaux conseillers du souverain défunt sont décapités : ce sont les mœurs du temps, et sur le moment personne ne s'inquiète de ce sang versé si prématurément. Beaucoup d'autres suivront, mais nul ne peut encore le prévoir.

L'appel de la gloire

Aussi bien qu'en politique intérieure, le changement en diplomatie est brutal. Henri VIII rêve de gloire. Il ambitionne plus ou moins ouvertement de reconquérir la France comme au temps d'Henri V son lointain ancêtre. En 1512, l'occasion se présente d'intervenir sur le continent à l'appel du pape Jules II qui monte contre la France une « Sainte Ligue » à laquelle participent entre autres le roi d'Espagne et l'empereur d'Allemagne ; Henri s'empresse d'y adhérer. De fait, Louis XII, vaincu en Italie, est incapable de résister à la petite armée que l'Anglais envoie à Calais et qui fait sa jonction avec les forces de l'empereur. Les Français sont battus à Guinegatte et s'enfuient : c'est la « Journée des éperons », tant les chevaux français courent vite ! La ville de Thérouanne est prise et brûlée.

Presque en même temps – septembre 1513 – l'armée anglaise écrase à Flodden le roi d'Écosse Jacques IV, vieil allié de la France. Henri VIII triomphe et se voit déjà à Paris où le pape a promis de venir le couronner en personne.

Mais c'était vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Maintenant que les Français étaient chassés d'Italie, le pape ne voyait plus la nécessité de maintenir en vie la « Sainte Ligue ».

L'empereur, le roi d'Espagne faisaient tour à tour la paix avec Louis XII. Henri, furieux, dut à son tour renoncer à ses ambitions. Le traité du 7 août 1514 rétablit les relations entre les deux rives de la Manche. Mieux, Louis, à l'âge de cinquante-deux ans, épousait la propre sœur d'Henri, Marie d'Angleterre qui n'avait que dix-huit printemps ! C'en était fini – au moins provisoirement des rêves de conquête du jeune Tudor.

Bientôt, cependant, tout allait changer de face. À Louis XII épuisé succédait le bouillant François Ier ; à Ferdinand d'Espagne, l'ambitieux Charles Quint, empereur d'Allemagne de surcroît. Entre ces deux superpuissances, Henri VIII va jouer un jeu d'équilibre instable, allié tantôt de l'un tantôt de l'autre sans en retirer toujours des avantages évidents. L'épisode le plus célèbre sera la rencontre hautement médiatisée avec François Ier au camp du Drap d'or près de Calais en juin 1520 : étalage insensé de luxe et de prestige de part et d'autre, où s'engloutit le revenu d'une année entière en embrassades, joutes, festins, jalousies réciproques. De cette brillante comédie rien de durable ne sortira.

Pour cette politique où triomphent les principes de Machiavel, Henri VIII est servi par un ministre de grand style, l'ecclésiastique Thomas Wolsey qui joue un rôle plutôt pacifique. Le pape le nomme cardinal en 1515 ; plus tard, il manquera de peu de monter lui-même sur le trône de saint Pierre. Prélat fastueux dans le style de l'époque, Wolsey se fait bâtir le château de Hampton Court, digne d'une résidence royale. Henri VIII l'apprécie en attendant de la jalouser ; pendant quinze ans l'ambitieux prélat mènera presque à son gré la politique de l'Angleterre.

Défenseur de la foi

Dans l'Europe des années 1520-1530, la question qui occupe de plus en plus les esprits est celle de

la réforme de l'Église. Le moine allemand Luther a affiché en 1517 ses thèses anti-romaines à Wittenberg ; en 1520 il est excommunié comme hérétique par le pape. À cette époque Henri VIII est sans nuance hostile à Luther. Il écrit même en 1520 un traité *Des sept sacrements*, où il prend la défense de la doctrine catholique traditionnelle : le pape est si enchanté qu'il confère au roi d'Angleterre le titre officiel de « défenseur de la foi » – que porte encore aujourd'hui son lointain successeur Élisabeth II !

Pour faire bonne mesure, Henri commence à faire brûler quelques hérétiques anglais. Mais la doctrine de Luther fait des disciples. En particulier la théorie de la suprématie spirituelle du pape, « l'évêque de Rome », a de plus en plus d'opposants. Un parti de la Réforme se développe. Une crise imprévue lui donnera bientôt l'occasion de s'affirmer.

La « grande affaire du roi »

Cette crise, qui mettra dix ans à se dénouer et qui changera le cours de l'histoire d'Angleterre, est celle du « divorce » du roi. Nous écrivons « divorce » entre guillemets car le terme est impropre. L'Église, au XVI^e siècle comme aujourd'hui, ignore le divorce. Elle ne connaît que l'« annulation » du mariage pour des causes canoniques. Or Henri VIII, après des années de vie conjugale paisible avec Catherine d'Aragon, commence vers 1523 à s'interroger sur la validité de cette union. Pourquoi ? Parce que Dieu lui refuse obstinément un fils. Catherine lui a donné une fille, Marie Tudor, mais l'unique fils né en 1511 est mort au berceau. C'est donc que le mariage est maudit – comme le dit expressément la Bible pour un homme qui épouse la veuve de son frère. Certes le pape avait donné la dispense ; mais avait-il le pouvoir de modifier la loi divine ? Vaste question qui va mobiliser tous les théologiens d'Europe et fera couler beaucoup d'encre – et de sang. On peut croire, comme il l'affirmait lui-même, qu'Henri VIII était mu dans cette « grande affaire » – *The King's Great Matter* – par des motifs authentiques de conscience. On peut aussi, plus prosaïquement, penser que la passion qu'il éprouve pour une jeune fille de son entourage, Anne Boleyn, joue un rôle plus déterminant. Anne Boleyn a alors dix-huit ans. Elle n'a rien d'une ingénue. Elle a eu des soupirants, peut-être des amants. Fine mouche, elle se garde bien de céder aux avances du royal amoureux ; elle ne cédera, dit-elle, que la bague au doigt. Henri, qui a trente-quatre ans, piaffe d'impatience. Puisque son mariage a été contraire à la loi divine – il en est persuadé –, il faut le faire annuler le plus vite possible. Il charge Wolsey, cardinal et prince de l'Église, de mener l'affaire à bien avec le pape.

Las ! Le nouveau pape, Clément VII, un Médicis, est étroitement soumis aux exigences de l'empereur-roi d'Espagne, Charles Quint, qui domine la plus grande partie de l'Italie et qui est le neveu de Catherine d'Aragon. La dispense canonique, jadis accordée par son prédécesseur Jules II, est toujours valable à ses yeux. Il oppose une fin de non-recevoir à la demande d'annulation. On discute alors de savoir si le mariage de Catherine avec Arthur avait été effectivement consommé, autrement dit si Henri a véritablement épousé sa belle-sœur. Les mois, les années passent en discussions scolastiques, où les Pères de l'Église, les conciles, les traités de théologie sont mis à contribution. Henri VIII devient enragé d'impatience, d'autant plus que la vertu d'Anne Boleyn résiste.

Enfin, un jeune ecclésiastique anglais, Thomas Cranmer, trouve la solution : de quel droit l'évêque de Rome aurait-il pouvoir de juridiction en Angleterre ? Le véritable chef de l'Église anglaise, c'est le souverain. Que celui-ci fasse juger sa cause par les évêques de son pays, où le pape n'a nulle autorité. Henri VIII est séduit. Depuis longtemps – depuis le Moyen Âge, en fait – le pouvoir de Rome sur l'Église d'Angleterre est impopulaire. L'idée d'une rupture avec Clément VII fait son chemin.

En attendant, Henri VIII nomme Cranmer archevêque de Cantorbéry en janvier 1533 – chose curieuse, le pape donne son accord à cette nomination, malgré l'adhésion bien connue de Cranmer aux *doctones* de Luther. Et, le 23 mai, le nouvel archevêque prononce l'annulation du mariage du roi et de Catherine d'Aragon. Du coup, Marie Tudor, la fille de ce mariage, est déclarée bâtarde.

Aussitôt, Anne Boleyn est proclamée reine. Il était temps : elle était enceinte de six mois – ce qui explique la hâte mise à tout régulariser. Elle est couronnée solennellement à Westminster au

milieu d'une foule hostile, tandis que Catherine et Marie sont exilées loin de la cour. Henri VIII, cette fois, est persuadé que l'avenir lui appartient ; Anne va lui donner enfin l'héritier qu'attend l'Angleterre. Mais – cruelle déception ! – c'est une fille qui naît le 7 septembre. Elle est nommée Élisabeth et proclamée héritière du trône – elle sera la grande Élisabeth Ière mais personne ne peut alors le deviner.

Le nouveau mariage du roi se révèle vite bien décevant. Anne Boleyn est de caractère difficile – un peu déséquilibrée peut-être. À nouveau enceinte, elle fait une fausse couche : cette union serait-elle maudite de Dieu comme la précédente ? Le roi commence à se poser la question. D'ailleurs, la conduite de la reine inspire des commentaires. Elle se prête à des galanteries, elle a des crises de rire incontrôlables. Déjà Henri s'intéresse à une nouvelle venue, Jeanne Seymour ; toute la cour s'interroge sur l'avenir. Et soudain, la foudre tombe : une imprudence d'Anne au cours d'une fête, un mouchoir malencontreusement tombé et ramassé par un courtisan, la colère du roi, l'accusation d'adultère – et même d'inceste d'Anne avec son propre frère –, l'annulation hâtive du mariage par Cranmer, l'exécution d'Anne, de son frère et de quatre autres présumés amants. Élisabeth devient à son tour bâtarde.

Dix jours après la tragédie, Henri VIII, triomphant, épousait Jeanne Seymour. Désormais, pour toute l'Europe, il est devenu un tyran sanguinaire.

La rupture avec Rome : le roi-pape

Le refus de reconnaître au pape de Rome le droit d'autoriser ou d'annuler un mariage en Angleterre était un premier pas. Beaucoup d'autres allaient suivre, avec une rapidité qui stupéfia les contemporains.

Wolsey, tout obéissant qu'il fût, s'effrayait du tournant pris par la nouvelle politique du roi. Il s'était tenu en retrait du divorce avec Catherine d'Aragon et du mariage avec Anne Boleyn. Il tenait toujours à l'alliance avec l'empereur Charles Quint, à la paix sur le continent. Henri VIII s'irrita. Le clan Boleyn souffla sur les braises. Le 22 septembre 1529, Wolsey fut déchu de sa dignité de chancelier d'Angleterre ; le 30 octobre, ses immenses biens furent confisqués ; menacé d'un procès en trahison il mourut, presque prisonnier, à l'abbaye de Leicester le 29 novembre 1530. C'était la fin d'une époque. Henri VIII n'avait maintenant plus personne pour tenter de le modérer.

Un nouveau venu, Thomas Cromwell – à ne pas confondre avec son petit-neveu Olivier, futur dictateur au siècle suivant ! – homme d'une ambition dévorante et d'un manque total de scrupules, devenait l'homme de confiance du roi. Sous son influence, la politique anglaise se dirigeait vers la rupture totale avec Rome. Une série de lois votées par un Parlement docile supprime, un à un, tous les liens de l'Église anglaise avec le pape, pour finir par la « loi de Suprématie » de novembre 1534 qui proclame le roi « chef suprême de l'Église » et interdit, sous peine de mort, toute opinion contraire. À partir de ce moment, les catholiques restés fidèles au pape seront hors la loi, jugés et exécutés comme traîtres.

Autre mesure lourde de conséquences : les abbayes, monastères, couvents de toute sorte, d'hommes et de femmes, sont supprimés, et leurs biens attribués à la couronne. Ce sont des milliers d'hectares de bois, de terres cultivables, de bâtiments souvent prestigieux, qui changent de mains ; le roi en vend une partie, en attribue d'autres à des fidèles, garde le reste pour lui-même. D'innombrables trésors d'art seront ainsi perdus à jamais, églises romanes et gothiques, vitraux, fresques, chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, « le plus grand acte de vandalisme des temps modernes » selon l'historien anglais sir Roy Strong.

Henri VIII, « défenseur de la foi », est devenu l'irréconciliable ennemi du pape. Il est excommunié par celui-ci. Mais il refuse, pour autant, d'être considéré comme hérétique. Il n'est pas rallié à la doctrine luthérienne, à l'inverse par exemple, de son archevêque Cranmer. Au début, il proclame même son attachement fidèle à tout le dogme catholique, y compris le culte de la Vierge et des saints, la pratique des sept sacrements, la présence réelle du Christ dans l'eucharistie. Tout au plus autorise-t-il l'usage de l'anglais dans la célébration de la messe, avec des restrictions. Mais par la

force des choses, le luthéranisme fait des progrès. Les dix dernières années du règne voient une succession de proclamations contradictoires, tantôt en faveur d'un catholicisme doctrinal impeccable, tantôt penchant vers un protestantisme de plus en plus éloigné de la foi traditionnelle. Selon l'humeur du moment, les catholiques sont condamnés comme traîtres à cause de leur refus de la Suprématie royale – les plus célèbres sont le savant Thomas More, l'auteur de *Utopia*, et l'évêque John Fisher ; une révolte catholique dans le nord de l'Angleterre est noyée dans le sang –, ou les protestants sont brûlés comme hérétiques. La confusion spirituelle est totale à la mort d'Henri VIII.

L'imbroglia de la succession

À partir de sa trentième année, Henri VIII a perdu toute la prestance de sa jeunesse. Il grossit, jusqu'à devenir une sorte de colosse obèse au visage boursoufflé ; un ulcère variqueux à la jambe le fait souffrir en permanence, suintant de pus ; il marche avec difficulté et doit se faire hisser à cheval. Le prince charmant d'autrefois a bien disparu.

En 1537, il a eu cependant une joie depuis longtemps attendue : Jeanne Seymour, sa troisième épouse, lui a donné un fils nommé Édouard. Mais au XVI^e siècle la vie d'un enfant est fragile – de fait, Édouard ne dépassera pas sa seizième année ; il faut donc prévoir l'avenir. Une loi votée par le Parlement proclame qu'à la mort du roi son successeur sera Édouard, puis, si celui-ci meurt sans enfants, Marie, la fille de Catherine d'Aragon, puis encore, à défaut, Élisabeth, la fille d'Anne Boleyn. Situation surréaliste, puisque Marie et Élisabeth sont officiellement bâtarde, et qu'en plus Marie refuse toujours obstinément de souscrire à la Suprématie royale ; mais l'Angleterre d'Henri VIII n'en est pas à une contradiction près.

Le despote sanguinaire des dernières années

Après avoir donné naissance à l'héritier Édouard, Jeanne Seymour était morte des suites de l'accouchement. Henri VIII, cette fois, voulait épouser une princesse. Séduit par un portrait peint par Holbein, il jeta son dévolu sur l'Allemande Anne de Clèves ; hélas, dès qu'il la vit en chair et en os, il la prit en aversion. Nouvelle annulation donc : l'archevêque Cranmer était de bonne composition. Contraste : après la fade Allemande, la cinquième épouse sera une jeune aristocrate anglaise délurée, Catherine Howard ; mais celle-ci trompe allégrement ce mari ronchon, obèse et maladif. Henri, lorsqu'il l'apprend, a recours à sa solution favorite : Catherine est condamnée à mort pour lèse-majesté.

Restera un sixième, et dernier, mariage avec une veuve de trente et un ans. Catherine Parr – il y a beaucoup de Catherine dans cette histoire. Celle-là, sage et prudente, protestante de surcroît, survivra à ce dangereux mari. Elle sera, pour les trois enfants d'Henri, une belle-mère affectueuse, et pour le roi vieillissant une garde-malade attentive.

En effet, l'ancien prince charmant est maintenant devenu presque impotent. Il faut une machine pour l'aider à monter les escaliers. Son caractère est de plus en plus tyrannique. Il ne supporte plus la contradiction ni les conseils ; catholiques et protestants en font l'expérience, et aussi tous les cousins et petits-cousins du roi, qui montent sur l'échafaud les uns après les autres, y compris la vieille comtesse de Salisbury âgée de soixante-dix ans. La brusque disgrâce de l'ancien conseiller préféré Thomas Cromwel, condamné à mort inopinément en 1540, frappe les imaginations. Le plus grand seigneur d'Angleterre. Thomas Howard, duc de Norfolk, n'échappera à la hache du bourreau que par la mort providentielle du roi, survenue la veille du jour prévu pour l'exécution. C'est donc dans une atmosphère de terreur que s'achève, le 28 juin 1547, le règne du deuxième souverain Tudor, commencé dans l'euphorie générale trente-huit ans plus tôt.

Pourtant, il ne laissera pas en Angleterre un souvenir entièrement négatif. À côté de ses aventures conjugales qui font de lui l'archétype de Barbe-Bleue, il a su, brutalement mais efficacement, réaliser la grande révolution qui – après la brève et violente réaction catholique de sa fille Marie Tudor – assurera à l'Angleterre, pour les siècles à venir, l'indépendance religieuse. Dans l'histoire d'Angleterre, il fait figure de fondateur. Malgré son despotisme, quelque chose subsiste, dans la

mémoire collective, de l'éclat de son règne, de son prestige en Europe. Il fut craint, sinon aimé. Aucun roi britannique n'aura plus jamais son autorité ; mais rien non plus, après lui, ne fut plus jamais comme avant.

Michel Duchein

Mars 2005

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



Henri VIII
Emmanuel Bourassin
Tallandier, Paris, 1980



Henri VIII
Henri Suhamy
Editions du Rocher, Monaco, 1998